

Le crédit est avant tout une relation de confiance réciproque entre le prêteur et l'emprunteur.

Confiance, bien sûr pour avoir l'assurance que le montant du crédit servira bien au but annoncé, qu'il sera bien remboursé, que le prêteur n'en demandera pas le remboursement anticipé, que le coût du crédit affiché sera correctement appliqué et plus encore qu'il ne sera pas dépassé,....

Actuellement, les taux sont bas : ne vous en privez pas.

C'est le moment ou jamais de consommer à crédit en gardant toutefois à l'esprit que :
« emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent »

Si la confiance est de mise, la prudence doit l'être tout autant et c'est la raison pour laquelle, nous vous adressons quelques conseils,

Maxel votre courtier de crédit

Savez-vous que nous travaillons en partenariat avec 7 institutions financières afin de vous offrir la solution optimale à vos besoins.

Prêt à tempérament :

- 1) **Comparez les taux** : À l'heure du salon de l'automobile, les offres de crédit accompagnent systématiquement (ou presque) les conditions d'achat d'un véhicule. Quoi de plus naturel en terme de marketing que de transformer un gros capital à payer immédiatement en une petite mensualité de crédit calculée sur une période de plusieurs mois.

Votre prêt auto

Un taux attractif: **1,90 %** sans condition supplémentaire (*)

Des mensualités fixes

La possibilité d'emprunter jusqu'à 110 % du montant de la valeur (TVA incluse) de votre véhicule neuf ou récent (maximum 2 ans).

Depuis 1992, le TAEG (taux annuel effectif global) est la base unique et légale du calcul de la mensualité. Il s'agit d'une information obligatoire comprenant le taux du crédit mais aussi l'ensemble des frais annexes éventuels.

Prudence : Vérifiez bien que les mensualités portent sur le montant total de l'achat. Il arrive bien souvent que les mensualités du crédit s'accompagnent d'un gros acompte à payer immédiatement, et/ou d'une dernière mensualité majorée.

Prudence : Assurez-vous qu'un TAEG avantageux ne



viennent pas perturber votre négociation d'achat aux meilleures conditions. Dissociez, dans ce but, l'achat et le financement de votre véhicule.

- 2) **Respectez votre équilibre financier** : La durée de votre crédit a un impact direct sur le coût du crédit. Plus la durée est courte, moins chère est la charge totale du crédit mais plus élevée est la mensualité. L'institution de crédit aura tendance à minimiser son risque et réduire la durée du crédit.

Prudence : Ne dépassez pas le 1/3 de vos revenus en charge de remboursement de crédit. Tous vos revenus prouvés et tous vos crédits entrent en ligne de compte.

- N'oubliez pas de mentionner un crédit car il sera inévitablement détecté par votre prêteur, lequel sera probablement déçu de ne pas en avoir été informé par vous-même.
- N'oubliez de mentionner les crédits pour lesquels vous êtes caution.
- Les crédits dont l'échéance finale est de moins d'un an peuvent être ôtés du calcul du 1/3.

Prudence : Ne cherchez pas à souscrire à un crédit dont la durée est supérieure à la durée de vie économique du bien financé. Cette règle s'applique particulièrement à l'achat d'un véhicule d'occasion.

Crédit hypothécaire (à but immobilier) :

Comme précisé lors de notre dernier broker mail, la saison des refinancements de crédit hypothécaire bat toujours son plein. Un calcul personnalisé est indispensable pour juger de l'opportunité du refinancement.

Votre crédit logement

Moyennant certaines conditions, il est possible de profiter d'un taux fixe de :

1,48% pour une durée de 10 ans, et
1,99% pour les durées de 20ans.(**)

Prudence : Prenez l'initiative de la demande de refinancement. Cette opération est coûteuse pour votre institution financière qui ne sera donc naturellement pas tentée de vous interpellé à ce sujet.

(*) Taux pour un prêt auto, valable au 19 décembre 2014 pour des voitures neuves et récentes (max. 2 ans) pour un montant emprunté supérieur à 2.500 euros et inférieur ou égal à 75.000 euros, pour une durée entre 12 et 60 mois, pouvant être revu à tout moment. Sous réserve d'acceptation de votre demande et après signature de votre contrat de crédit. **Taux débiteur fixe : 1,90 %**. **Taux annuel effectif global fixe (TAEG) : 1,90 %** pour un **prêt à tempérament** de 15.000 euros d'une durée de **36 mois**. La **mensualité** s'élèvera à **428,87 euros**, pour un montant total de 15.439,32 euros à rembourser.

(**) Prêts hypothécaires remboursés par mensualités constantes Tarif valable une semaine à partir du 23/01/2015

